



A Sysmex Group Company

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et
le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Date d'émission 22-janv.-2024

Date de révision 22-janv.-2024

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Rubber Solution Glue

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PCA005

N° ID/ONU UN1133

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs

Restrictions d'utilisation Aucun connu

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Oxford Gene Technology Inc.
(North America office)
520 White Plains Road, Suite
500
Tarrytown, NY 10591
USA
914 467 5285

Adresse du fabricant

Cytocell Ltd., Oxford Gene Technology
418 Cambridge Science Park, Milton Road,
Cambridge
CB4 0PZ, Royaume-Uni
T: +44 (0)1223 294048
probes@cytocell.com
http://www.ogt.com

Courriel support@ogt.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence 914 467 5285

2. Identification des dangers

Classification

Liquides inflammables	Catégorie 2
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables

Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

Peau

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB. Peut être nocif par contact cutané. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. Composition/information sur les ingrédients**Substance**

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
n-Heptane	142-82-5	60 - 90	-	
Éthanol	64-17-5	10 - 40	-	

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements.

Effets d'une exposition Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long des planchers. Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Oui.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

Autres renseignements Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Conseils sur la manutention sécuritaire**

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Utiliser une connexion mise à la masse et mise à la terre lors du transfert de ce produit pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Garder dans une aire munie de gicleurs. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Conditions d'entreposage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
n-Heptane 142-82-5	TWA: 400 ppm TWA: 1640 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 2050 mg/m ³	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm
Éthanol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
n-Heptane	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm
Éthanol	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
n-Heptane	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 1600 mg/m ³

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
				STEL: 500 ppm STEL: 2000 mg/m ³
Éthanol	TWA: 1000 ppm STEL: 1250 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm STEL: 1250 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1900 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables. S'assurer de ne pas excéder le temps de protection du matériau du gant. Se référer au fournisseur du gant pour des renseignements sur le temps de protection pour un type de gants en particulier.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. Propriétés physiques et chimiques**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect		
État physique	Liquide	
Couleur	Jaunâtre	
Odeur	Pétrole	
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible	
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH		Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition		Aucune donnée disponible
Point d'éclair	-4 °C / 24.8 °F	CF (vase clos)
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		

Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	6.7 %	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	1.1 %	
Pression de vapeur	98760 mmHg	
Densité de vapeur relative		Aucune donnée disponible
Densité relative	0.722	
Solubilité dans l'eau	Non miscible dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	400 - 600 cP	@ 20 °C
<u>Autres renseignements</u>		
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV	660 g/L 660	
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Protéger de la lumière directe du soleil. Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Acides forts, Bases fortes, Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants).
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

ETAmél (cutané) 3,333.30 mg/kg

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
n-Heptane 142-82-5	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	> 73.5 mg/L (Rat) 4 h
Éthanol 64-17-5	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 116.9 mg/L (Rat) 4 h = 133.8 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Éthanol 64-17-5	A3	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérigène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérigène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérigène connu

Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
n-Heptane 142-82-5	-	LC50: =375.0mg/L (96h, Cichlid fish)	-	-
Éthanol 64-17-5	-	LC50: 12.0 - 16.0mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >100mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 13400 - 15100mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	LC50: 9268 - 14221mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =2mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradation Le produit devrait être lentement biodégradable.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
n-Heptane 142-82-5	4.66
Éthanol 64-17-5	-0.35

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

14. Informations relatives au transport

TMD

N° ID/ONU

UN1133

Nom officiel d'expédition	ADHÉSIFS
Classe (s) de danger relatives au transport	3
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	n-Heptane.
Désignation	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1133
Désignation officielle de transport de l'ONU	ADHÉSIFS
Classe (s) de danger relatives au transport	3
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II
Dispositions particulières	A3
Code ERG	3L

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1133
Désignation officielle de transport de l'ONU	ADHÉSIFS
Classe (s) de danger relatives au transport	3
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	P
Désignation	UN1133, ADHÉSIFS (n-Heptane), 3, II, (-4°C C.C.), Polluant marin
EmS-N°	F-E, S-D

15. Informations sur la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

TSCA

16. Autres informations

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	2	Inflammabilité	3	Instabilité	0	Dangers particuliers	-
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	2	Inflammabilité	3	Dangers physiques	0	Protection individuelle	X
Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé								

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

TBP: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
STOT : Toxicité pour certains organes
cibles
ETA : Estimation de la toxicité aiguë
CL50 : Concentration létale 50
DL50 : Dose létale 50

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation de la peau
**	Désignation de danger	+	Sensibilisants

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESa)
Agence de protection de l'environnement
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Classification SGH - Japon
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 22-janv.-2024

Date de révision 22-janv.-2024

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique